MAIL EDITION.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 JUIN 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour de Bonnet,
Propriétaire-Éditeurs.

Entered at the Post Office as New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 17 JUIN 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix d'un de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

MISE EN LIBERTE DES MM. DE LESSEPS.

La Cour de Cassation vient d'annuler l'arrêt qui frappait MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, ainsi que leurs associés : Marius Fontane, Cottu et Eiffel. Cette décision de tribunal suprême de France est basée sur des vices de forme que nous ne connaissons pas encore suffisamment—les dépêches n'étant pas bien explicites à cet égard—mais les motifs qui l'ont dictée doivent être graves, puisque la cour, non seulement annule l'arrêt, mais ordonne la mise en liberté des condamnés.

La nouvelle sera—nous en sommes persuadés—accueillie avec joie par tous les Français, par les amis de la France, et, surtout, par les admirateurs d'un homme dont le grand âge a pu affaiblir les facultés, mais qui n'a pas moins rendu d'éminents services à ses contemporains et illustré son pays. Nous sommes, à la fois, heureux et fiers de ce qui arrive. Certaines gens, soit pour faire parade de vertu, soit pour conquérir une popularité malsaine, n'étaient trop hâtés de condamner des hommes comme les MM De Lesseps—père et fils. On ne s'amuse pas à déshonorer un nom tel que celui-là, à salir une si belle renommée, pour l'appât de quelques cent mille dollars.

Les deux principaux inculpés n'ont jamais été des voleurs de grand chemin, des coupeurs de bourses, comme on le leur a reproché dans un moment de colère, de dépit. Ils ont été amenés à toutes sortes de pressions auxquelles ils étaient d'autant moins préparés à résister que leur première entreprise s'était accomplie dans des conditions tout autres. Entre l'achèvement de Suez et les débuts de Panama, il s'était élevé, en France, toute une classe d'agioteurs, de pécheurs en eau trouble, qui, disposant de millions, opéraient le grattage en grand, avec une habileté terrible. Que, ayant à cœur de mener à bien une glorieuse entreprise, y étant même obligé par le nom qu'il portait et par la responsabilité qu'il avait assumée, M. Ch. de Lesseps ait été pris, tout à coup, comme dans un étau, mis, en quelque sorte, à la torture par les intrigants qui l'entouraient, obéd, parfois, à des pressions qui semblaient d'autant plus irrésistibles qu'elles trouvaient de puissants appuis dans le monde politique, nous le concevons, mais on aura toujours tort d'imputer à certaines personnes des actes qui ne sont pas leur fait, dont ils ne peuvent profiter, dont ils sont condamnés à être, forcément, les victimes, plutôt que les bénéficiaires.

Ici, même, à la Nouvelle-Orléans, plusieurs citoyens qui existent encore et que nous pourrions nommer, sonnaient tous les faits qui ont servi de base au procès, il y a de cela huit à dix ans, bien avant que la justice fût saisie de l'affaire. Ils avaient appris tout cela de la bouche même d'un des inculpés, qui était alors de passage en cette ville, et racontait, la douleur dans l'âme, les terribles épreuves par où les chefs de l'entreprise étaient obligés de passer, les exigences qu'il leur fallait subir, les tortures morales auxquelles ils étaient soumis à chaque instant.

Qu'il y ait eu des transactions scandaleuses, honteuses ; cela ne fait pas question ; mais qu'on moins l'on s'en prenne à leurs auteurs, que l'on poursuive les vrais coupables ; que l'on ne s'acharne pas, bêtement et injustement, sur ceux qui ne pouvaient qu'en souffrir, et dont on a forcé la main.

Les vrais coupables, nous croyons bien qu'ils ont, jusqu'à présent, échappé à la justice, et qu'ils lui échapperont définitivement. C'est, hélas, l'éternelle histoire du chariot chargé d'or de Philippe de Macédoine.

Quel sera l'épilogue de cette malheureuse affaire, le dénouement de ce drame lamentable ? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec le temps, le sang froid revient aux populaces et, avec le sang froid, le bon sens ; c'est que, peu après, les responsabilités se déplacent et s'en vont retomber sur qui de droit.

Il est très malheureux que la politique, qui se fourre partout, pour gâter tout, se soit mêlée à cette affaire, pour l'envenimer, pour la dénaturer. Les partis, du reste, qui ont voulu l'exploiter à leur profit, en sont pour leur triste honte. Le régime que l'on voulait abattre est plus solide que jamais. Au lieu d'en souffrir, il ne fait qu'en profiter, puisqu'on lui a, de la sorte, fourni l'occasion de nettoyer les écuries d'Augias et de se débarrasser des quelques tarés qui le souillaient.

Le vieux chemin de fer L. & N. qui offre toutes les garanties de sécurité voulues, est toujours en avant. Il est le *plus rapide* ; et a des de-toire-vestibules Pullman, auxquels sont attachés des chars restaurants allant à Washington, à Baltimore, à Philadelphie, à New York et à Boston, ainsi qu'à tous les lieux de plaisance de la Caroline et de la Virginie, par la voie d'Atlanta ; aux Chûtes du Niagara, au Lac Chantauqua et à d'autres point de l'Est ; à Chicago et aux lieux de plaisance du Nord-Ouest, par la voie de Louisville et de Cincinnati.

On peut retenir des places dans les chars dortoirs, acheter des billets et se renseigner au bureau, coin des rues St-Charles et Commune.

JOHN KILKENY, D. P. A.

La Sulfoperoxyde d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang

DRAME D'AMOUR. — Joseph Hubert, cultivateur à Neintel, près de Liancourt, France, et Nathalie Gorenflot, habitant le même village, s'aimaient depuis longtemps, et s'étaient promis le mariage, malheureusement, ils rencontrèrent de l'opposition de la part de leurs parents.

Ils disparurent sans laisser de traces ; on les recherche activement, mais aucun indice ne permit de savoir dans quelle direction ils étaient partis.

Les malheureux étaient venus à Paris, et, après deux jours d'hésitation, ils prirent le parti de mourir ensemble.

Ils descendirent au bord de la Seine, et, après s'être attachés avec une ceinture qui les servait directement, ils se laissèrent tomber dans l'eau.

Les deux corps enlacés sont venus s'échouer à l'abreuvoir du pont Louis-Philippe.

Une lettre trouvée dans la poche du pauvre amoureux racontait leur triste odyssé.

Après les constatations d'usage, M. Duranton, commissaire de police, a fait conduire les deux corps à la Morgue.

Joseph Hubert était âgé de vingt-quatre ans, et Nathalie Gorenflot de dix-neuf ans.

L'esprit d'autrefois :

On demandait à Aristote pourquoi l'on se plaît dans la compagnie de la beauté.

—Question d'aveugle, répondit-il.

LOUISIANE.

Le *Mechoacé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 10 juin :

Il a beaucoup plu au commencement de cette semaine, et même après que la pluie eût cessé, le temps est resté couvert, et ce n'est qu'à de longs intervalles que le soleil a trouvé l'occasion de se montrer un peu. De très chaud qu'il faisait, la semaine dernière, la température s'est considérablement abaissée, surtout pendant la nuit.

Chacun demandait la pluie, mais l'opinion générale est qu'il en est tombé beaucoup trop pour une fois. Les sarclages, heureusement, étaient avancés. Si, maintenant, le temps savait se conduire, tout porserait à souhait, les cannes, le riz, le maïs, les plantes de jardin. En général, les récoltes sont belles déjà, et, avec un temps propice, elles surpasseraient celles des meilleures années.

—La crue du Mississippi, survenue, comme celle de l'an dernier, un peu hors de saison, ne semble pas avoir occasionné, ici les inquiétudes qui se manifestent généralement lorsqu'on voit grossir le fleuve, et les travaux des champs n'ont pas été négligés pour soigner les levées. La crue se maintient bien, et, à part une légère fluctuation quotidienne, le niveau du fleuve ne change guère. Au point où il est, il ne laisse aucun danger, et on s'attend à le voir baisser bientôt.

—La pluie a rendu nos routes très mauvaises, et pour peu qu'il pleuve encore, elles deviendront affreuses. Il nous semble que les inspecteurs de routes pourraient se rendre beaucoup plus utiles qu'ils le sont, en faisant mieux respecter les réglements du jury de police. L'égout manque en beaucoup d'endroits, les ponts sont délabrés, et ce n'est qu'avec difficulté que l'eau se retire dans ces endroits.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 10 juin :

Dans notre paroisse, rive gauche, la récolte de la canne est superbe et promet un très abondant rendement.

M. Fred Meyer a abandonné la culture du riz, sur Camaron ; il a eu raison, puisque ce riz ne lui rapportait presque rien et qu'il est sûr de ne faire, cette année, avec la canne un joli revenu.

Orange Grove, transformée par M. Geo. E. Mann, a de belles channes de toute beauté. Nous en dirons autant de St Clair, de Mon Plaisir, de Scordale. M. Kernochan fera une très belle récolte, cette année.

De Mathé à Bertrandville, tous les champs sont en magnifique état.

La grande orangerie de M. Chas. Lothrop, sur Listwood, est un sujet d'admiration pour les voyageurs qui visitent ces parages. Belair, Union, Monticello promettent beaucoup. Une partie de Fanny a été vendue à la petite culture variée.

C'est une expérience à laquelle nous souhaitons le plus grand succès.

La fleuve a baissé d'un pouce, ici. Personne n'éprouve la moindre crainte, de ce côté.

Nous aurons, bientôt, une grande abondance de fruits. Les pêches et surtout, les prunes sont d'une abondance sans précédent.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 10 juin :

Voici le chiffres indiqués par l'étiage, dans la dernière partie de la semaine :

Jeudi, 28,2,	contre 29,5 en 1892 ;
Vendredi, 28,3,	contre 29,7 en 1892 ;
Samedi, 28,4,	contre 29,8 en 1892.

Ce matin, le fleuve est donc d'un pied, 6 dixièmes plus haut que le niveau des eaux de 1892, qui sont, en effet, montées jusqu'à 30 pieds, 2 dixièmes, le 13 juin de l'an dernier. Il est tombé 2 pouces 29 d'eau, cette semaine.

Le Mississippi continue à baisser lentement au dessus de l'embouchure de la Rivière Rouge ; à ce point, il est en hausse. La rivière Tensas est stationnaire. La hausse de la rivière Blake diminue. Les eaux de l'intérieur, provenant de la crevasse Wyly, baissent également dans les paroisses East Carroll et Madison. La situation semble donc s'améliorer.

Les deux ingénieurs d'Etat, MM. H. B. Thompson et John Millis, pensent que la hausse arrivera au même niveau que l'an dernier, si elle ne le dépasse pas. Nous espérons bien que ces deux prédictions ne se réaliseront pas.

Le *Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 14 juin :

Dans la paroisse Acadie, il se fait de grandes affaires, en fait de propriétés foncières. Il s'en est vendu, cette semaine, pour plus de $50,000.

Pour le riz, la perspective est fort belle. La récolte sera, non seulement abondante, mais de qualité supérieure. C'est le *Signal* qui nous donne cette excellente nouvelle.

—Dans la paroisse Calcasieu les champs de riz sont aussi superbes. Tout est en avance d'un mois. On peut s'attendre à une superbe récolte.

—Le Texas Pacific a, dans la paroisse Avoyelles, agrandi et embelli la gare de Bunkie.

Il est évident que les administrateurs de cette ligne considèrent Bunkie comme une localité pleine de ressources et appelée à un sérieux avenir.

—Le *Clarion*, d'Opelousas, dit que la fabrique de glace de cette localité est en pleine activité.

Le moulin à riz va commencer à travailler dès cette semaine—autant de preuves de l'activité qui règne à Opelousas.

—Le *Vindicator*, de Ste-Marie, dit que la raffinerie Centrale Caffery a acheté 10,000 tonnes de cannes, cette semaine, à la Fusée Public. Cette année, nos grandes usines auront autant de cannes qu'elles en ont besoin pour rester en activité tout le temps de la roulaison et encore au delà.

Le fait est que, sous ce rapport, les progrès ont dépassé de beaucoup les espérances.

Le *Times-Democrat*, de la paroisse West Feliciana, annonce que M. W. J. Fort fait une magnifique récolte de pommes de terre ; il en expédiera de 800 à 1,000 barils.

POUR UN PERROQUET.—Mme Espergel, propriétaire, 52, rue Dubesme, Paris, recueillait, dernièrement, un superbe perroquet qui s'était réfugié chez elle.

L'animal paraissant exténué de faim et de fatigue, la propriétaire lui donna à manger. Une fois réconforté, le perroquet, pour reconnaître les bons procédés de Mme Espergel, mordit cruellement la bonne dame au doigt, puis, d'un coup de bec, fracassa le crâne de ce perruche.

A partir de ce moment, Mme Espergel n'est plus une heure de tranquillité. Elle devait être, tout le temps, sur le qui-vive, pour éviter les assauts de cet affreux volatile, qui ne consentait à devenir abordable qu'aux heures de repas.

Mme Espergel, qui habite un rez-de-chaussée, avait laissé sa fenêtre ouverte, quand un nommé Désiré V.... courtier en chevaux, rue Ordener, enjambait la crotaie et pénétrait dans le logement de la propriétaire, lui réclamait le perroquet comme lui appartenant.

La bonne dame ne consentit à cette restitution que contre la remise d'une somme d'argent pour frais de nourriture de l'oiseau, achat d'une autre perruche lâchement tuée par le perroquet, et frais de médicaments pour les nombreuses morsures que lui avait faites l'animal.

Le courtier en chevaux ne l'endit pas ainsi, et il voulut s'emparer du perroquet, mais celui-ci, qui ne reconnaissait pas son maître, sauta au nez de Désiré V.... et, avec son bec, il lui laboura son appendice nasal.

Mme Espergel et un de ses voisins, M. Rouzery, loueur de voitures, que les cris du blessé avaient fait accourir, se portèrent au secours du courtier en chevaux, et purent faire lâcher prise au perroquet.

Une fois délivré des étreintes de l'animal, Désiré V.... entra dans une fureur épouvantable, et, sortant un revolver, il menaça de faire feu sur Mme Espergel, sur M. Rouzery et même sur le perroquet.

On se jeta sur le courtier en chevaux et on le maîtrisa.

Conduit chez M. Archer, commissaire de police, on s'aperçut alors que son arme n'était pas chargée.

Procès-verbal a été dressé contre lui.

Quant au perroquet, il a été envoyé à la fourrière.

LA VENGEANCE D'UN MARI.—Un drame de l'adultère s'est déroulé, à onze heures et demie du matin, dans la rue de la Chapelle, Paris.

Un mari trompé a tiré plusieurs coups de revolver sur l'amant de sa femme.

Voici du reste, sur cette affaire, qui a produit, dans le quartier, la plus vive sensation, des détails absolument complets.

Un garçon marchand de vin, Henri Grostemanche, âgé actuellement de trente ans, s'était marié, en 1885, à Thieux (Seine-et-Marne), avec une jeune fille de cette localité, Mlle Léontine Begain.

Le mari, économe et rangé, achetait quelques années après, un fonds de marchand de vin au numéro 62 de la rue de Lanery.

Grostemanche était un bon garçon, sa femme était avenante et gentille ; aussi les clients ne tardèrent-ils pas à affluer.

Deux enfants étaient issus de leur mariage.

Il y a quelques mois, au nombre des clients qui fréquentaient le débit, Léon Grouion, âgé de trente et un ans, électricien, se fit bientôt remarquer par ses assiduités auprès de la patronne de l'établissement.

Un beau jour, on prévint le mari d'avoir à ouvrir l'œil, attendu que sa femme le trompait.

—Allons donc, dit le marchand de vins, Grouion est un de mes amis intimes.

Néanmoins, Grostemanche attirait, un beau matin, l'électricien dans son arrière-boutique, et lui faisait part des bruits fâcheux qui couraient sur son compte.

—Oh ! s'écria Grouion exaspéré, tu ne peux pas croire à une chose semblable. Je suis un honnête homme, et, si je trahissais ton amitié, je serais le dernier des gonjats.

Le marchand de vin parut rassuré par cette déclaration.

Quinze jours après, Mme Grostemanche abandonnait le domicile conjugal. En même temps, Grouion quittait son domicile du passage Barthélémy et se réparaissait plus, qu'à de rares intervalles, dans le débit de la rue de Lanery.

M. Grostemanche, désespéré par la faite de sa femme, vendit son fonds.

Il se mit à la recherche de l'infidèle, mais inutilement.

Le marchand de vin s'adressa alors à une agence d'occupant exclusivement de recherches dans l'intérêt des familles.

Il apprit, par les agents, que Grouion habitait au numéro 35 de la rue de la Chapelle, et que Mme Grostemanche se rendait, tous les jours, chez lui.

Un dimanche matin, à dix heures et demie, Grostemanche venait s'installer dans un bar situé en face de la demeure de son rival. Après une heure d'attente, il aperçut sa femme qui, après avoir regardé, quelques instants, de côté et d'autre, pour s'assurer qu'elle n'était pas suivie, pénétrait dans la maison habitée par Grouion.

Quelques instants plus tard, le mari frappait à la porte. Ce fut Mme Grostemanche qui vint lui ouvrir.

—Où est Grouion ? lui dit il.

La femme, terrifiée, désigna, du doigt, la porte d'une chambre voisine.

A ce moment, l'électricien sortait de la pièce. En apercevant le mari, il se précipita sur lui et le saisit à la gorge.

Un corps-à-corps s'engagea entre les deux hommes.

Grostemanche, se voyant le moins fort, sortit alors son revolver et fit feu, par trois fois, sur son rival.

Deux balles pénétrèrent dans la poitrine de l'électricien.

Au bruit des détonations, des locataires et des gardiens de la paix accoururent, s'emparèrent du marchand de vin, qu'ils conduisirent [illegible] de police.

L'état de Grouion paraissait grave.

L'électricien prétend que Mme Grostemanche n'était pas sa maîtresse, et que cette femme venait seulement chez lui pour faire son ménage.

DOUBLE TENTATIVE D'ASSASSINAT.—A l'extrémité du village de Pâmolant, arrondissement de Civray, France, habitent deux octogénaires —Mme veuve Rodet et sa domestique, la veuve Rougier.

L'une et l'autre, quoique âgées, ont encore une santé très florissante.

Le 20 janvier dernier, elles dormaient paisiblement quand, vers onze heures, la servante fut éveillée par un bruit insolite.

Quelqu'un frappait contre la porte de leur chambre. Il prenne avaient-elles eu le temps de sauter hors du lit que l'huis volait en éclats pour livrer passage à un individu d'aspect sinistre, dont la tête les glaça d'épouvante.

Celui-ci, sans mot dire, asséna deux coups d'une hachette sur la tête de la veuve Rougier, qui tomba ensanglantée à ses pieds, puis, allant à Mme Rodet, il lui porta la poitrine plusieurs coups de son arme.

Ceci fait, allumant une bougie, il commença l'inspection des meubles, et, notamment, du coffre-fort, mais il n'eut pas le courage de pousuivre son œuvre jusqu'au bout. Entendant des passants qui chantaient sur la route, il eut peur, éteignit sa lumière et prit la fuite.

Ce n'est que le lendemain matin que le crime fut découvert.

Les deux victimes avaient perdu beaucoup de sang pendant la nuit, et étaient dans un état de faiblesse extrême. On leur donna, aussitôt, des soins, puis on prévint le Parquet de Civray qui se transporta sur les lieux.

Une circonstance heureuse permit de retrouver l'assassin.

Il avait neigé, la veille, et les pas du criminel étaient marqués sur la terre.

Il suffit d'en suivre la trace.

Ces empreintes conduisaient à la maison d'un sieur François Jouvaneau, maçon à Vablon, contre lequel la Justice avait déjà conçu des soupçons.

On l'arrête, puis on lui fit mettre les pieds dans ces empreintes. Cette expérience dissipa tous les doutes. Jouvaneau était bien le vrai coupable.

D'ailleurs, après avoir commencé par nier, le détenu entra, bientôt, dans la voie des aveux, et reconnut son forfait.

A l'audience de la Cour d'assises de la Vienne, devant laquelle il a comparu, l'assassin a renouvelé ses aveux et raconté, en détail, la scène du crime.

Les veuves Rodet et Rougier, aujourd'hui complètement rétablies, sont venues déposer à l'audience et rappeler les terribles angoisses par lesquelles elles avaient passé.

Leurs dépositions ont vivement impressionné les jurés, la Cour et l'auditoire.

Le Jury a rapporté un verdict affirmatif, tout en accordant à l'accusé le bénéfice des circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour a condamné Jouvaneau à dix ans de travaux forcés.

Les gaietés de l'annonce anglaise :

Ma femme Maria-Anna s'est égarée, à moins qu'elle n'ait été volée. Je promets de casser la tête à celui qui me la ramènera. Quant à lui faire crédit chaque marchand en a le droit, mais comme je n'ai jamais payé mes propres dettes, il n'est pas probable que je solde les siennes.

On parlait, au club, des femmes du sérail qui ont, récemment, succombé aux suites du vaccin, et l'on ajoutait que les 165 autres femmes tremblaient à la pensée de livrer leur bras à l'instrument chez à Jenner.

Quelqu'un dit :

—Voyez-vous ces 165 femmes mourant aussi, que deviendrait le sultan ?

X...., froidement :

—Il deviendrait le plus joli veuf de l'année.

A l'hôtel des ventes :

Deux amateurs se disputent un Rix Dias, qui est déjà monté à vingt-neuf francs cinquante.

—Trente francs ! crie le premier.

—Trente et un ! riposte le second.

—Je l'aurai, reprend l'autre, crotte que crotte !

Un peintre sollicite un critique influent.

—J'espère que vous allez dire du bien de mon tableau.

—Je ferai l'impossible, répond le critique.... Mais je n'en dirai jamais autant que vous en pouvez !

PAS DANS LE Compact,
(Coalition des Compagnies d'Assurances.)
Compagnie d'Assurances de Lafayette, No 631 rue Magazine, près de l'avenue Jackson.
23 mai—1m 1P

UNE ÉLÉGANTE RECELEUSE.—Il y a une quinzaine de jours, Mme la comtesse de B...., demeurant faubourg Saint-Germain, Paris, commandait, dans un grand magasin de la rive droite, une robe de 650 francs.

Au moment de la livraison, huit jours après, la robe avait disparu, et, malgré toutes les recherches, il fut impossible de savoir ce qu'elle était devenue.

Le directeur de ce magasin reçut une lettre anonyme ainsi conçue :

Monsieur,

Si vous voulez savoir où est la robe de Mme de B.... allez rue X...., No ...., chez Mme C.... Là se trouve également une quantité de marchandises qui vous intéresseront sur cette personne.

Cette lettre fut envoyée à M. Delalonde, commissaire de police, avec une note du directeur, invitant ce magistrat à ne pas se déranger, parce que, tous les jours, on recevait des lettres semblables, et qu'il n'y avait à y attacher d'autre importance qu'un renseignement utile pour l'avenir.

Malgré cet avis, le commissaire de police se rendit à l'adresse indiquée, chez Mme C...., qui habite un des quartiers les plus élégants de Paris, plutôt pour y faire une visite qu'une perquisition.

Dès les premières questions que M. Delalonde adressa à cette dame, celle-ci se troubla étrangement, balbutia, donna des explications plus embrouillées les unes que les autres, finalement, fondit en larmes.

Le magistrat se mit en devoir de parcourir l'appartement, et en surprise fut grande en découvrant dans une pièce dérobée, une quantité de marchandises, étoffes, costumes, lingeries fines, vases, soieries, objets de toute sorte, qui portaient la marque des plus grands magasins, et dont la valeur dépasse 60,000 francs.

Mme C.... a été mise en état d'arrestation, et a failli trois voitures de déménagement pour emporter les marchandises au commissariat de police.

Les employés des divers comptoirs des magasins victimes de ces vols, ont été appelés devant le commissaire de police et ont reconnu, comme ayant été volés, tous les objets saisis chez Mme C....

L'enquête continuait aux dernières dates. Elle fera, sans aucun doute, connaître les complices de la recéleuse, car il est impossible, en effet, que cette femme ait pu, à elle seule, soustraire une quantité aussi considérable de marchandises.

On peut, en toute sûreté, donner aux enfants les Pilules d'Ayer, elles sont agréables au goût. C'est le meilleur cathartique connu.

K. R. G.
Le King's Royal Germetuer
— Est le meilleur remède pour —
Le Sang, l'Estomac, les nerfs et les reins.
Nous avons des milliers d'attestations à cet effet
IL GUÉRIT
LA où tout autre chose ne fait rien.
—Demandez-le à votre marchand—
KING'S ROYAL GERMETUER CO.
Atlanta, Ga.
Les pilules de K. R. G., sont les meilleures. 50 pilules pour 25 cts.
2 fév—

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Bemparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 92—1 an

TESSIER.—Décédé hier matin à 7 heures, à l'âge de 84 ans, ANDRÉ TESSIER, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la demeure de son fils, rue Lafargue, No 4, près Villeré.

BAYHI.—Décédé hier matin, 16 juin 1893, à 5 heures, CHARLES MAURICE BAYHI, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Bayhi et Gaudon sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures, de sa dernière demeure, No 162 rue Kerlerec, entre Robertson et Villeré.

I LIQUIDATION.
M. A. CASTEL, coin des rues Royale et St-Pierre, a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général, qu'il quitte les affaires, et vendra à des prix d'une modicité inouïe, tout son fonds de marchandises. L'occasion est exceptionnelle pour les familles, les personnes qui tiennent hôtels, pensions, etc. 4 juin—1P

M. EDWARD DIRKELSPIEL a ce jour été admis comme membre de notre raison sociale. Le nom et style de cette raison sociale restera comme par le passé.
DIRKELSPIEL & HART.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.
17 mai—17—juin 1 17

AVIS SPÉCIAL.
Société Française du 14 Juillet.
Les privilèges des Bars, Restaurants, Jeux, etc., de la Fête Française du 14 Juillet, seront vendus, par l'enchérisseur de St. Stephen J. Dorsey, Jeudi, 22 JUIN, 12 juin, aux Fort Ground, 2 heures de l'après-midi.
La Comité se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute enchère.
E. SEHAO,
Président du Comité des Privilèges.
13 juin—mard, jeu, sam, dim

BUVEZ !!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abram.
Comme cela de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.
30 avril—1 an sam dim

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Reight, de la vessie, le spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par mauvaise conduite.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 326 rue du Canal
Vente du Dépôt du Pure Drugs Co
15 déc 92—1 an

HY WELLMANS, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
TEUTONIA SAVINGS BANK,
(BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA.)
127 RUE DE LA COMMUNE 127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 6 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEIMS, Calculer.
16 juin—1m

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Succursale No 66 rue Royale.
Capital payé..... $500,000 00
Actif, 1er janvier 1892..... 1,019,606 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.
18 juin-92—1 an

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
1er août

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle..... $3,290,290
Portes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte ni ristourne qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
Gustav R. Westfeldt, L. G. Pulles, Louis E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Secrétaire.

Montres Américaines Waltham,
—FAITES SPECIALEMENT POUR—
A. M. Hill.
—BIJOUTIER—
113 et 115 RUE DU CANAL, Nile-Orléans.
Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.
Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.
Diamant en cœdre, or massif..... 35 00 | Montre plaqué or..... 15 00
Montre en or massif, 14 Karat..... 25 00 | Montre en argent massif..... 10 00
Montre en or massif, 10 Karat..... 20 00 | Montre Silvertine..... 8 00
Montres en diamants incrustés, $50.00, $75.00, $100.00.
Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne :
Montre en or, massif, 14 Karat..... 40 00 | Montre plaqué 14 Karat..... 20 00
Montre en argent, massif..... 10 00 | Montre plaqué 10 Karat..... 15 00
A — garantie pour qualité et le compte.
UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD.
DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.
A. M. HILL,
113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nile-Orléans.
30avril—4m

THE Photo Co.
P. E. CARRIÈRE,
ADMINISTRATEUR.
Coin des rues Canal et Bourbon,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
1er mars—Ify—dim mer

LA MAISON DE MUSIQUE
La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs 2 avr—1 an, dim, mar, ven

Dr CHARLES LANAUX,
DENTISTE,
No 196 rue Canal, près Bienvenue.
Etant de retour dans cette ville, offre à ses clientèle et au public en général ses services professionnels. Le tarif qui suit convaincra chacun de la grande réduction dans ses prix, sans compétition, ce qui met son travail à la portée de tous :
Autrefois à $2 00 ; maintenant $1 00 ; ciment 50c. ; jou de dents complet (en dentier) $10 00 ; une dent ou plus sur plaque, de $4 00 à $8 00 ; couronne en or massif à $10 00 ; extraction de dents avec l'usage de la cocaine, 50c.
N'employant pas d'assistant, le Dr Lanaux offre une garantie de 4 ans pour tout ouvrage exécuté par lui.
19 mai—1 an—DMJ

JOURNAUX FRANÇAIS
Courrier de France.
Dépositaire Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDES LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Opéra
Opérations de tout genre redonnent le recours de leur art.
Prix modérés

Bureau du Jackson Brewing Co.—Nouvelle-Orléans, 1er juin 1893.—Une élection pour nommer 7 directeurs du Jackson Brewing Co sera lieu au bureau de la compagnie au coin des rues Jackson et Decatur le MERCREDI, 21 juin 1893, de 10 heures A. M. à 2 P. M.
Les livres de transfert seront fermés dès jours avant la dite date.
JOSEPH HAKE,
Secrétaire et Trésorier.
1er juin—14 6 7 8 9 11 14 15 21

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nile-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cordes en fer fondu d'une seule pièce, cordes parfaitement, mécaniques à tension à double repétition, sommiers en fer, équilibrés pour la solidité de l'accord. Ces pianos ont remporté un volume + time pourvu de son remarquable.
Ventes et réparations à prix modérés.

Hôtel de l'Europe à Biloxi.
M. BOULO prévient son ancien public et le public en général qu'il a disposé en maître de son hôtel, pour la saison prochaine, de manière à assurer la plus parfaite satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. Il travaille en tout temps avec les plus grands soins et tout le monde peut se loger à prix tout très modérés. L'hôtel sera ouvert sous le [illegible]

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er jun—Dim Mar Ven

E. BARBIER,
Successeur de S. Fournier.
Horloger et Bijoutier,
66 RUE ROYALE, 66
Entre Bienville et Conti,
Nouvelle-Orléans.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Réparations de tous objets concernant ce profession.
Garantie complète. Prix modérés.
Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez !
1er déc—1an

Magasin du Bon Marché
61 RUE ROYALE 61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie
Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toute garantie vendus par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1P

L'EXPOSITION,
Journal hebdomadaire en français, espagnol et italien, créé spécialement pour le "World's Columbian Exposition.
Rédacteur en chef : E. F. BOURY.
Prix de l'abonnement : 3 mois..... $0 50
6 mois..... 1 00
Nous avons joint à nos bureaux un office de renseignements, à l'intention des Français, et de toutes personnes se rendant à l'Exposition. Les indigènes des hôtels, depuis $1 00 par jour et au dessus, à nos clients qui pourront faire adresser leur correspondance à notre bureau, dans les clients tous les [illegible] nous avons reçu avec beaucoup de [illegible]
Prix d'abonnement, pour toute la durée de l'Exposition :
Pour les personnes abonnées à notre journal, au supplément..... $1 00